



plan au verso

Votre Comité de quartier vous informe



CHANGEMENT DES CONDUITES ET BRANCHEMENTS D'EAU

PHASE 1

Interdiction de stationner sur les deux rives et rues barrées du 21 novembre 2016 au 27 janvier 2017, à l'avancement des travaux rue Drouot, rue Amiral Courrejolles, rue Berryer et rue Masséna.

Mettre en impasse les rues du Docteur Lenoël et la rue de Turenne et interdire le stationnement sur la rive Nord.

PHASE 2

Interdiction de stationner sur les deux rives et rues barrées du 30 janvier au 24 février 2017, à l'avancement des travaux rue Vauban entre la rue de Turenne et la chaussée Saint-Pierre et la rue du Docteur Lenoël.

Changement du sens de la circulation rue de Turenne.

Modification du sens de la circulation rue de l'Amiral Courrejolles entre la rue du Docteur Lenoël et la rue de Turenne.

PHASE 3

Chaussée Saint-Pierre entre la rue de l'Amiral Courrejolles et la rue Masséna du 13 février au 24 février 2017, réduire la chaussée d'une voie au lieu de trois.

Interdire le stationnement chaussée Saint-Pierre entre la rue Masséna et la rue Vauban.

PHASE 4

Interdiction de stationner sur les deux rives et rue barrée du 27 février au 31 mars 2017, à l'avancement des travaux rue Vauban entre la rue de Turenne et le carrefour des rues Drouot et Berryer.

Changement du sens de la circulation rue de Turenne et mise en impasse de la rue du Docteur Lenoël.

Tous ces arrêtés seront appliqués de 8h à 17h. L'accès aux riverains sera autorisé et aux services d'urgence.

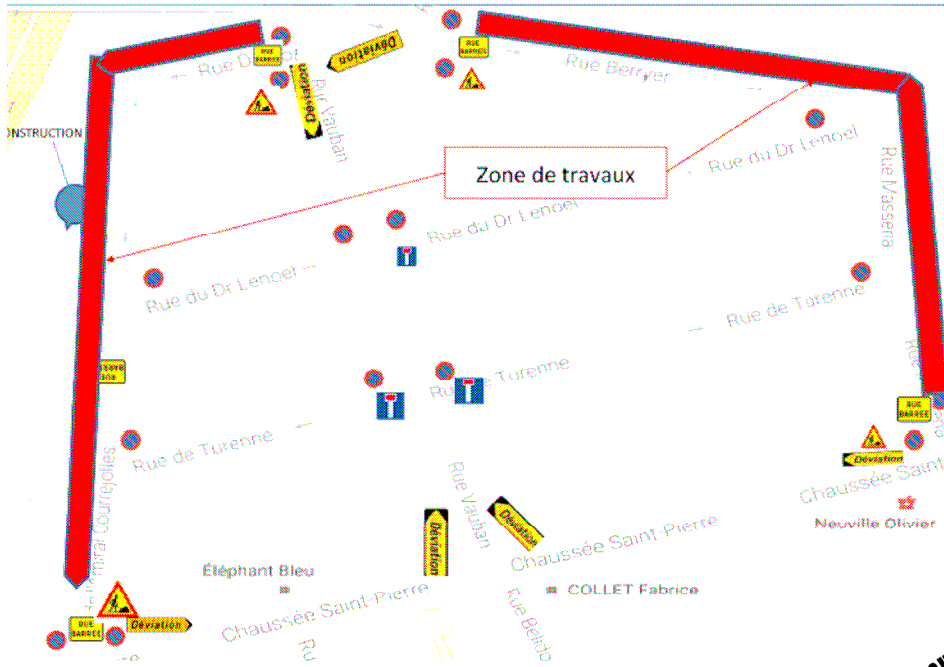
PLANNING DES TRAVAUX																			
	2016						2017												
Semaine	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Phase 1																			
Phase 2																			
Phase 3																			
Phase 4																			

Le chantier sera interrompu du 23 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017, pendant la période des fêtes de fin d'année.

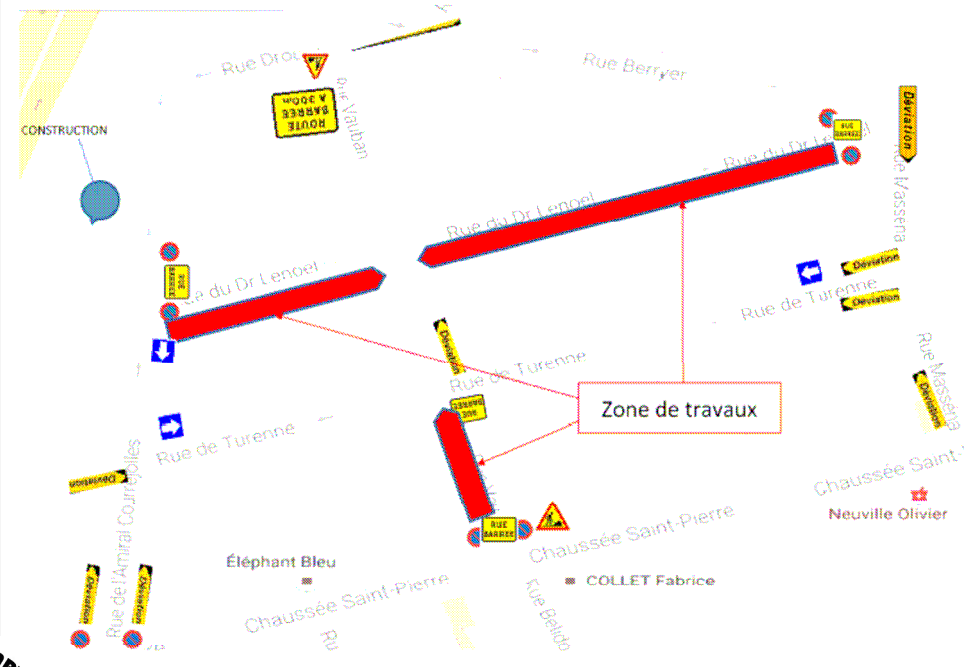
La phase 3 sera réalisée pendant la période des vacances scolaires d'hiver du 13 février au 24 février 2017.

Ce planning est établi hors intempéries. Vous trouverez en annexes les plans de déviation par phases.

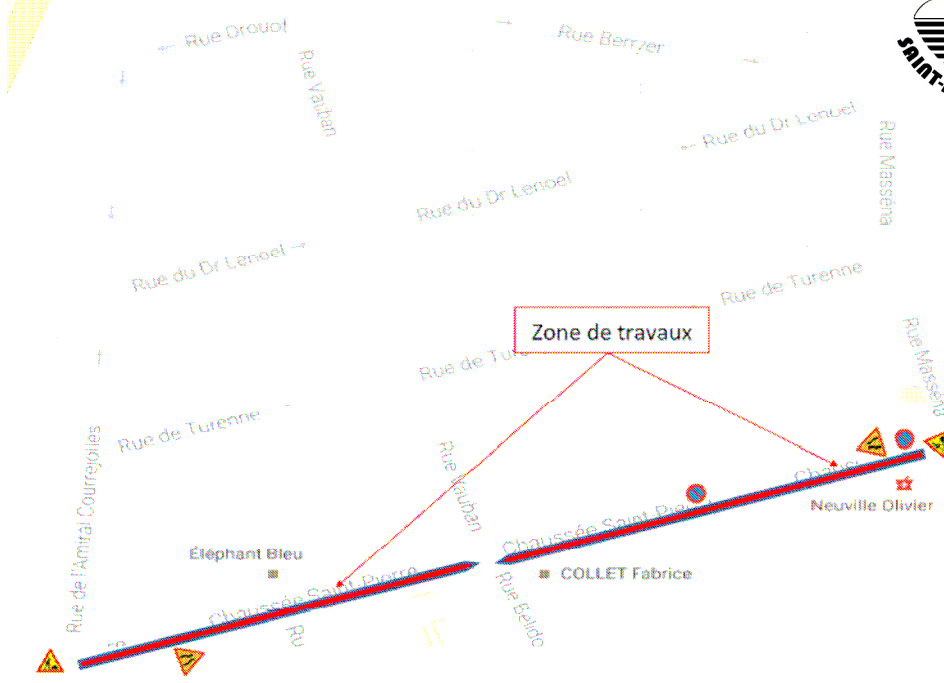
PHASE 1 DU 21 NOVEMBRE 2016 AU 27 JANVIER 2017



PHASE 2 DU 30 JANVIER AU 24 FEVRIER 2017



PHASE 3 DU 13 FEVRIER AU 24 FEVRIER 2017



PHASE 4 DU 27 FEVRIER AU 31 MARS 2017

